

VILLE DE SION

Service de l'urbanisme et de la mobilité



MODIFICATION PARTIELLE PAZ

SECTEUR DES VERGERS // SITUATION ACTUELLE

ECHELLE 1:2'000 - A2
version mise à l'enquête 1
09.11.2017

Légende

Bâtiments	Zone hab. indiv. de plaine
Parcelles	Zone mixte II
Hydrologie	Zone de constructions et d'installations publiques A
Zone agricole	Zone de constructions et d'installations publiques B
Cadastre forestier	Zone de danger hydrologique fort
Constatation forestière (en cours d'homologation)	Zone de danger hydrologique moyen
	Zone de danger hydrologique faible

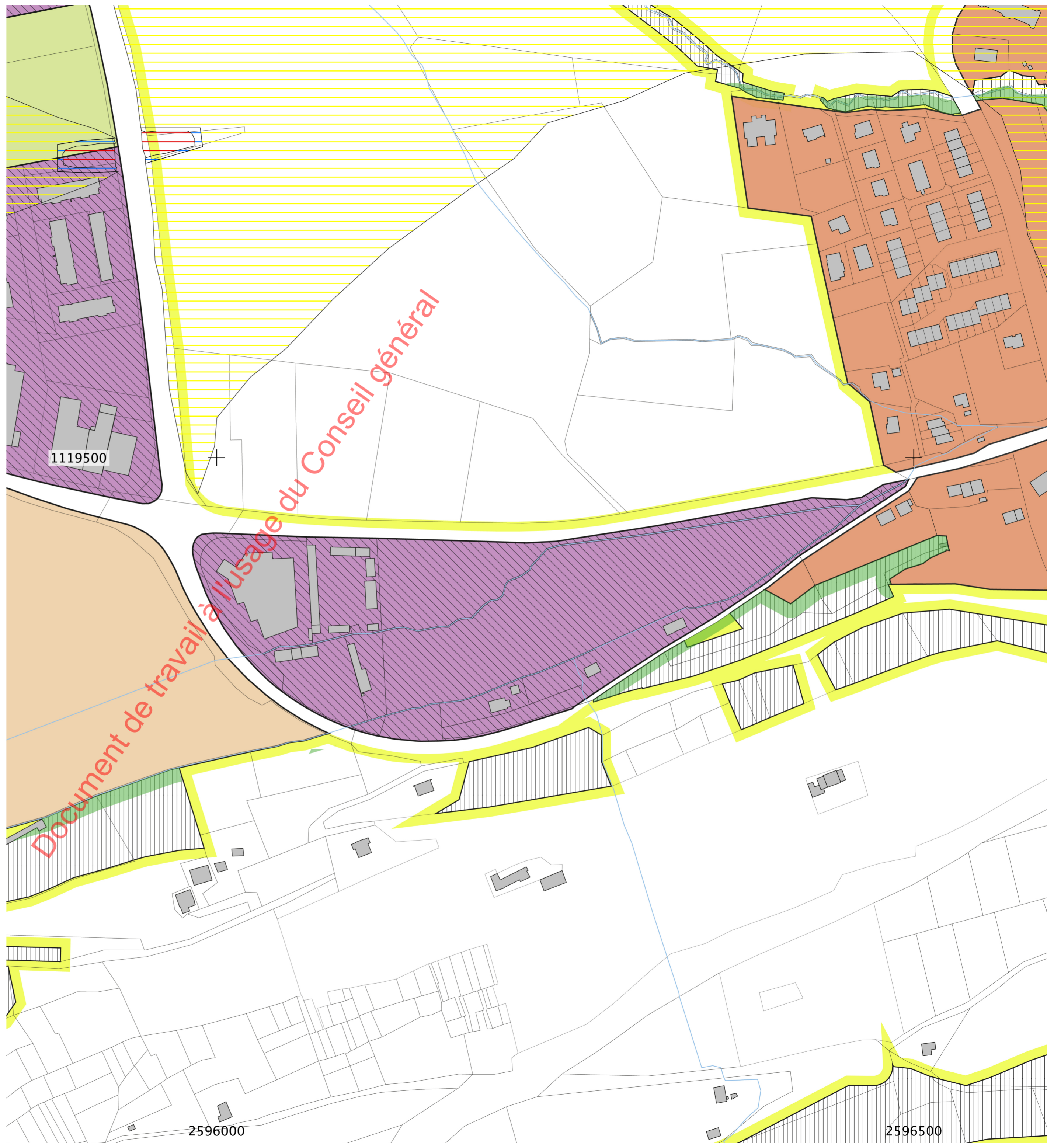
Urbaniste mandaté

nomad
architectes Valais sàrl

sion@nomadarchitectes.ch
www.nomadarchitectes.ch

rue de l'Industrie 54
CH-1950 Sion

t +41 27 327 75 71
f +41 27 327 75 76



VILLE DE SION

Service de l'urbanisme et de la mobilité



MODIFICATION PARTIELLE PAZ

SECTEUR DES VERGERS // SITUATION FUTURE

ECHELLE 1:2'000 - A2
version mise à l'enquête 1
09.11.2017

Légende

Bâtiments	Zone hab. indiv. de plaine
Parcelles	Zone mixte II
Hydrologie	Zone de constructions et d'installations publiques A
Zone agricole	Zone de constructions et d'installations publiques B
Cadastre forestier	Secteur à aménager (PAD n° 6)
Constatation forestière (en cours d'homologation)	Zone de danger hydrologique fort
	Zone de danger hydrologique moyen
	Zone de danger hydrologique faible

Urbaniste mandaté

nomad
architectes Valais sàrl

sion@nomadarchitectes.ch
www.nomadarchitectes.ch

rue de l'Industrie 54
CH-1950 Sion

t +41 27 327 75 71
f +41 27 327 75 76

Décision du Conseil Municipal, en date du :

Le Président : _____ Le Secrétaire municipal : _____

Approbation par le Conseil Général, en date du :

Le Président : _____ Le Secrétaire municipal : _____

Homologation par le Conseil d'Etat, en date du :

Le Président : _____ Le Chancelier : _____

